

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil  
Municipal : 33

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :  
32

Nombre de votants :  
32

Date de convocation :  
13 décembre 2019

Date d'affichage :  
26 décembre 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le 19 décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 13 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 2), M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET (à partir de la question de la question n° 4), Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU (à partir de la question n° 4), RESSOUCHE, VERMOREL, ZICOLA.

**ABSENTS :**

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Arnaud PAILLONCY*

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Michèle GRENET*

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale  
*absente à la question n° 1*

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Agnès MOLLON*

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 3*

M. Eric HURTUBISE, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR*

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Françoise LAFOND*

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal  
*absent jusqu'à la question n° 3*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE*

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Jacquie DIOGON*

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Pierre CERLES*

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale  
*absente*

<> <> <> <>

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 DECEMBRE 2019**

**QUESTION N° 9**

**OBJET : Avenue de Dunkerque : Maîtrise d'œuvre pour la  
réhabilitation voirie et réseaux humides – compte-rendu d'attribution**

**RAPPORTEUR : Nicole PICHARD**

**Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et  
embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 3 décembre 2019 et la  
Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 4  
décembre 2019.**

Une consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert a été lancée pour le marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation voirie et réseaux humides quartier de Dunkerque (comprenant l'avenue de Dunkerque, rue Brossolette, rue de La Varenne et rue Torpilleur Sirocco).

Lors de sa séance du 26 septembre 2019, le Conseil municipal a donné au Maire délégation de signature de ce marché en vertu de l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci était estimé à 360 000 € TTC (300 833 € HT).

La Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 9 décembre 2019 a décidé de retenir le cabinet SOCAMA INGENIERIE (19000 TULLE) pour un montant de 139 795 € HT décomposé comme suit :

Budget	Assainissement Eaux usées	Alimentation eau potable	Réseau Eaux Pluviales	Aménagement Voirie/Réseaux secs
Montant HT	36 346.70	15 577.16	39 941.43	47 929.71

Au regard du montant du marché, celui-ci réintègre la délégation générale donnée au Maire par délibération en date du 15 février 2018.

**Le Conseil Municipal est invité à**  
- **prendre acte de la décision d'attribution.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE**

**RIOM, le 19 décembre 2019**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**